



**MONT SAINT AIGNAN TENNIS DE TABLE**  
BULLETIN D'ENGAGEMENT JOUEURS EXTÉRIEURS  
Site internet : <https://msa-tennis-de-table.com>

M., Mme, Melle : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° de Téléphone : ..... Portable .....

N° de licence : ..... Classement : ..... Club du joueur : .....

E-mail : ..... Jour(s) entraînement souhaité(s).....

EN CAS D'ACCIDENT prévenir M. ou Mme : .....

N° de Téléphone fixe : ..... Portable .....

**Je soussigné(e)** ..... m'engage à respecter les termes du règlement intérieur ci-dessous :

Extrait du règlement intérieur concernant les entraînements au sein de MSATT :

« Tout joueur de MSATT a le droit de pouvoir s'entraîner à des créneaux de son choix (si possible) ou ceux réservés à sa catégorie et/ou niveau (débutant, confirmé, compétiteur, loisir, etc). Différents créneaux d'entraînement étant mis en place pour satisfaire à tous les niveaux et catégories des nombreux joueurs du club, il n'est donc pas possible d'assister à tous les créneaux.

Les joueurs dits extérieurs, ceux licenciés dans d'autres clubs, sont tolérés dans certains créneaux d'entraînements s'ils ne prennent pas la place d'adhérents voulant s'entraîner légitimement, plus spécifiquement lorsque toutes les tables sont occupées. S'ils veulent venir s'entraîner durant toute la saison il leur sera demandé présentation de leur licence de joueur, de remplir et de signer le document expliquant les principes qu'il s'engage à respecter, ainsi qu'une participation de 80 €. »

Date : .....

SIGNATURE :



**MONT SAINT AIGNAN TENNIS DE TABLE**  
BULLETIN D'ENGAGEMENT JOUEURS EXTÉRIEURS  
Site internet : <https://msa-tennis-de-table.com>

M., Mme, Melle : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° de Téléphone : ..... Portable .....

N° de licence : ..... Classement : ..... Club du joueur : .....

E-mail : ..... Jour(s) entraînement souhaité(s).....

EN CAS D'ACCIDENT prévenir M. ou Mme : .....

N° de Téléphone fixe : ..... Portable .....

**Je soussigné(e)** ..... m'engage à respecter les termes du règlement intérieur ci-dessous :

Extrait du règlement intérieur concernant les entraînements au sein de MSATT :

« Tout joueur de MSATT a le droit de pouvoir s'entraîner à des créneaux de son choix (si possible) ou ceux réservés à sa catégorie et/ou niveau (débutant, confirmé, compétiteur, loisir, etc). Différents créneaux d'entraînement étant mis en place pour satisfaire à tous les niveaux et catégories des nombreux joueurs du club, il n'est donc pas possible d'assister à tous les créneaux.

Les joueurs dits extérieurs, ceux licenciés dans d'autres clubs, sont tolérés dans certains créneaux d'entraînements s'ils ne prennent pas la place d'adhérents voulant s'entraîner légitimement, plus spécifiquement lorsque toutes les tables sont occupées. S'ils veulent venir s'entraîner durant toute la saison il leur sera demandé présentation de leur licence de joueur, de remplir et de signer le document expliquant les principes qu'il s'engage à respecter, ainsi qu'une participation de 80 €. »

Date : .....

SIGNATURE :